

CASTINE-EN-PLAINE (HUBERT-FOLIE, ROCQUANCOURT)

LE CASTELET (GARCELLES-SECQUEVILLE, SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL)

SOLIERS

ENQUÊTE

BACS DE COLLECTE



ENQUÊTE

BACS DE COLLECTE

À compter du 1^{er} janvier 2021, la Communauté urbaine Caen la mer assurera la collecte des déchets ménagers sur votre territoire.

Afin d'optimiser la collecte des déchets ménagers, **Caen la mer dotera gratuitement l'ensemble des habitants du territoire de bacs roulants dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.** Leur volume sera déterminé en fonction de la production moyenne et du nombre de personnes vivant dans le foyer.

UN BAC À COUVERCLE JAUNE

-> Pour la collecte des **emballages recyclables** et des **papers**.



UN BAC À COUVERCLE GRIS

-> Pour la collecte des **ordures ménagères**.

La collecte en sacs transparents sera remplacée par une collecte en bac.

Vous pourrez désormais utiliser des sacs gris classiques pour stocker vos ordures ménagères. Ils devront être présentés bien fermés, dans le bac gris.



CES BACS PERMETTRONT DE :

- × **Optimiser le stockage** des déchets.
- × **Assurer un meilleur confort d'utilisation aux habitants** : plus de sacs à porter et à stocker, il suffira de rouler le bac pour le déplacer.
- × **Limiter l'impact environnemental** en supprimant le réapprovisionnement et la distribution de sacs.
- × **Etre plus respectueux du cadre de vie** en évitant la dispersion de sacs et de leur contenu sur l'espace public.
- × **Améliorer les conditions de travail des agents** en répondant aux obligations en matière de prévention des risques.



CHAQUE BAC SERA ATTRIBUÉ À UNE ADRESSE

- ✕ En cas de déménagement, ils **devront demeurer à cette même adresse.**
- ✕ Chaque bac est référencé par un marquage blanc sur le côté pour permettre l'identification en cas de perte ou de vol.
- ✕ L'entretien des bacs sera sous la responsabilité de l'usager. Le nettoyage est **peu contraignant**, un passage au jet d'eau suffira amplement.

DISTRIBUTION DES BACS

Période de distribution des bacs :

DE JANVIER À MARS 2021

En cas d'absence, les bacs vous seront remis **devant votre habitation.**

ENQUÊTE

Si vous n'étiez pas présent lors de l'enquête de dotation, **référez-vous à l'avis de passage ci-joint :**



Vous y trouverez les instructions pour répondre à cette enquête :



Par **téléphone** au

02 31 35 82 35

(numéro non surtaxé)

Des agents vous répondront
du **mardi au vendredi de 9h à 19h**
et le **samedi de 9h à 14h30.**



Par **mail** à l'adresse suivante :

bacs.dechets@caenlamer.fr

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Pour tout renseignement sur la collecte des déchets
VOUS POUVEZ CONTACTER
LE SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS :

pour en savoir  **02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr